

La lettre de la régulation

N° 3

mai 1992

EDITORIAL

Les rubriques déjà présentes dans les numéros précédents participent à la diffusion d'informations diverses (séminaires, colloques, thèses, publications), ou proposent un éclairage particulier sur un point théorique. La dynamique d'une recherche dépend aussi de sa capacité à accepter les critiques et à en débattre. Une feuille supplémentaire (pages 5 et 6) apparaît dans ce numéro; intitulée "Controverses", elle permettra désormais un échange de critiques et de réponses sur les recherches qui se réclament de la théorie de la régulation. Une liste de correspondants internationaux, avec leurs adresses complètes est jointe au présent numéro de La lettre de la régulation. La prochaine parution aura lieu en septembre.

La rédaction de la lettre de la régulation

POINT THEORIQUE

LE RISQUE DE SYSTEME ET LA REGULATION DES ECONOMIES DE MARCHE, Michel Aglietta

Le risque de système est un terrain privilégié pour les approches régulationnistes. On y observe, en effet, sous leur forme la plus spectaculaire, les échecs de marché. L'interaction inintentionnelle de comportements microéconomiques rationnels déclenche des processus qui conduisent à ces états macroéconomiques très inefficients par défaut de coordination. La prévention de ces états demande une réflexion théorique et des propositions pratiques sur l'organisation collective, c'est-à-dire l'ensemble de règles et d'institutions, capable de faire échec aux externalités dynamiques qui transforment des déséquilibres locaux en crise générale. Grâce à ses fondements qui lui permettent de penser la complémentarité des marchés et des institutions, la démarche régulationniste peut concevoir le dispositif de prévention comme une partie intégrante des structures financières qui en améliore la robustesse.

Le risque de système provient d'une instabilité financière multiforme qui s'est multipliée depuis plus d'une vingtaine d'années. Des crises de marchés (boursières, immobilières, interbancaires), des crises bancaires étendues (banques secondaires britanniques, caisses d'épargne américaines, banques nordiques) ou ponctuelles, mais concernant des établissements de grande taille ou à caractère congloméral (Continental Illinois, BCCI, Maxwell...), des accidents dans les systèmes de paiements, se sont succédés. Ces diverses crises ont fait apparaître des processus déstabilisants par la propagation des anticipations, les répercussions d'un marché sur l'autre, l'interconnexion des agents financiers opérant sur plusieurs marchés.

Trois dynamiques majeures caractérisent le risque de système. La première est la crise de liquidité par déplacement des dépôts bancaires; elle conduit à un équilibre anormal par destruction des réserves bancaires qui provoque une contraction multiple de l'offre de monnaie. La seconde est la contagion dans la baisse des prix d'actifs de marché à marché; elle provoque une destruction de la richesse financière, laquelle entraîne une détérioration de la qualité du crédit aux intermédiaires de marché, déclenchant en retour une augmentation des taux d'intérêt pour le crédit bancaire. La troisième est l'imperfection de l'intermédiation financière qui entraîne sous-évaluation du risque, surendettement, fragilité financière des banques et basculement dans un

équilibre de rationnement ("credit crunch"); l'offre de crédit peut rester durablement déprimée par fuite générale vers la qualité des intermédiaires qui cherchent à recapitaliser leurs bilans.

Ces différents phénomènes, qui caractérisent le risque de système mettent en porte-à-faux les hypothèses euclidiennes familières au raisonnement macroéconomique usuel: l'homogénéité de l'économie (même type d'ajustement à des chocs qui se ramènent toujours à des excès d'offre ou de demande), l'agrégation des agents parce qu'ils n'ont pas d'interactions directes (hypothèse de l'agent représentatif), la continuité des effets de la politique économique (gradualisme). Les économies dans lesquelles le risque de système peut se manifester sont de nature fractale: il existe des zones de variation des grandeurs financières qui entraînent des dynamiques macroéconomiques dotées de propriétés qualitativement différentes. Non seulement il y a des équilibres multiples, mais il existe des domaines d'équilibres normaux et des domaines d'équilibres anormaux. C'est l'incertitude qui est la source de cette hétérogénéité de l'espace économique. Dans une économie où règne l'incertitude, les risques subis par les agents privés ne sont pas indépendants; ce qui provoque des externalités du fait même des décisions rationnelles de protection et de transfert de risque. Il s'ensuit que les fluctuations de prix et de positions financières sont d'une bien plus grande ampleur que si elles provenaient d'aléas exogènes. Les équilibres dynamiques qui en résultent peuvent être fort complexes. Certains d'entre eux peuvent être qualifiés d'anormaux parce qu'ils sont produits par des ajustements inconnus dans la macroéconomie usuelle: des dynamiques instables sur les marchés financiers, des discontinuités de régime de crédit ou d'anticipation, des paniques.

L'observation répétée de ces phénomènes a réanimé une réflexion sur la nature du risque systémique et les moyens de le prévenir. De vifs débats académiques sur les fondements dans la littérature anglo-saxonne (sur la spécificité des banques, sur les structures bancaires qui sont sensibles au "runs") ont été relayés par des réflexions plus feutrées dans le domaine des banques centrales (concernant la réforme bancaire américaine, l'établissement des normes prudentielles internationales, la doctrine du prêteur en dernier ressort et ses interférences avec

la politique monétaire). L'idée d'une conception élargie de la régulation monétaire, englobant la stabilisation macroéconomique et la sécurité financière, fait son chemin. Cette approche intégrée aboutit à définir le dispositif de régulation comme une organisation de lignes de défenses hiérarchisées pour gérer un dilemme entre liberté microéconomique et sécurité macroéconomique.

On peut distinguer schématiquement 3 niveaux hiérarchisés. Le premier niveau cherche à prévenir les comportements individuels qui sont générateurs du risque systémique. Ce sont les règles prudentielles proprement dites; elles visent à empêcher des transferts de richesse au détriment de la collectivité, mais elles peuvent susciter des effets pervers si elles n'incitent pas à mieux contrôler les risques individuels à leur source. Le second niveau cherche à compléter le fonctionnement des marchés imparfaits pour éviter la propagation des risques. L'idée est de séparer les risques de liquidité et de crédit: la supervision pour traiter l'insolvabilité et en circonscrire les foyers, l'assurance des dépôts pour traiter les répercussions de l'illiquidité. Le troisième niveau se substitue aux ajustements de marchés défaillants. C'est le prêteur en dernier ressort qui doit éviter que l'économie globale bascule dans des états anormaux, tout en tenant en échec l'aléa moral qui est inhérent à ses interventions. Cela implique une étroite interdépendance entre les différentes institutions et les différents mécanismes. Le prêteur en dernier ressort dépend de la qualité de la supervision, de l'harmonisation de ses méthodes et de la coordination de ses instances. Le prêteur en dernier ressort et la politique monétaire s'influencent réciproquement, d'autant plus que les marchés financiers sont plus développés.

Cette régulation monétaire élargie pose un problème redoutable en Europe, où le risque de système va augmenter avec l'interconnexion des marchés financiers et l'intensification de la concurrence bancaire. L'unicité de la politique monétaire est le pivot du Traité de l'Union, mais la stabilité du système financier n'est guère prise en compte. Les trois niveaux de l'organisation hiérarchisée devront se développer dans la pratique, pour pouvoir réagir aux perturbations financières que le marché européen des capitaux va susciter.

La lettre de la régulation bénéficie pour son lancement d'une aide du Ministère de la Recherche et de la Technologie, avant qu'elle soit distribuée sur abonnement. La lettre de la régulation diffusera toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées à Robert Boyer ou à Yves Saillard qui assure le secrétariat de rédaction de La lettre de la régulation, au CEPREMAP, 140 rue du Chevaleret 75013 Paris Tél: 40 77 84 24 - Fax: 44 24 38 57. Ces informations peuvent aussi être envoyées par le réseau BITNET, code: URHE006 à FRORS31.

La réalisation matérielle de cette lettre bénéficie du concours du CEPREMAP qui ne saurait être tenu pour responsable de son contenu.

**Colloque international
"Entreprises et industries européennes face à la mondialisation"
25-26 juin 1992**

Colloque préparé par le C.E.R.E.T.I.M. (Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Entreprise, la Technologie, les Institutions et la Mondialisation), Laboratoire de l'Université de Rennes 1 associé au C.N.R.S. (URA C.N.R.S. 1240).

Coordination scientifique par Marc HUMBERT, Directeur du C.E.R.E.T.I.M., Professeur à l'Université de Rennes 1.

Organisation du colloque par Jean-Louis PERRAULT, Maître de conférences à l'Université de Rennes 1, responsable du Comité d'organisation mis en place avec l'ADEREM.

Lieu du colloque : Chambre de Commerce et d'Industrie - 4, avenue Louis-Martin - 35400 Saint-Malo.

Une grande partie des travaux récents sur les firmes et les industries européennes s'est surtout attachée à l'analyse des conséquences de la mise en place du marché unique de 1993 et, ceci, bien souvent, *ceteris paribus*, alors que les mutations les plus fortes et les plus lourdes de conséquences viennent peut-être d'un autre phénomène : la mondialisation.

Ce phénomène n'est pas seulement un phénomène de marché, c'est-à-dire le fait que la position d'une firme sur un marché local, la bonne santé d'une industrie au sein d'une économie nationale dépendent de leur situation mondiale et non pas des seules caractéristiques locales ou nationales. Le phénomène de mondialisation se caractérise principalement par une tendance forte à l'insertion directe ou indirecte de toute activité de production de biens ou de technologies, quelle que soit sa localisation, dans des réseaux mondialisés de relations, de natures variées : simple échange commercial ou accord de distribution, entreprises conjointes ou recherches coopératives, création de filiales propres ou accords de licence... Son étude renvoie tant aux théories de l'économie industrielle qu'à celles du commerce international et de la politique commerciale.

Evaluer et analyser l'intensité de ce phénomène pour les firmes et les industries européennes doit permettre de mieux comprendre les stratégies et les politiques menées et de définir les contours de celles qui pourraient être les plus efficaces pour renforcer la compétitivité industrielle européenne. C'est à cela que tentent de contribuer les travaux de ce colloque.

C.E.R.E.T.I.M. : 7, place Hoche - 35000 Rennes; Tel : 99 25 35 09; Fax : 99 38 80 34.

**QUATRIEME ATELIER DU SEMINAIRE ANNUEL DE L'ADSE
Coordinateur : J. CARTELIER (Paris X Nanterre)
Le 3 juin 1992 (Amphi Quart de Rond)**

J. CARTELIER (Paris X-Nanterre) : Monnaie versus équilibre comme mode d'accord marchand.

G. DELEPLACE (Paris VIII) : L'étalon est-il un mécanisme?

A. ORLEAN (CREA) : Monnaie et société individualiste.

P. GUILLET DE MONTHOUX (Université de Stockholm) : Négativité et argent.

J.-F. REYNAUD (Université Lyon II) : Monnaie, individualisme et capitalisme.

Pour tout renseignement, écrire à Romain LAUFER, c/o Mlle Dominique BRILLOUET, ADSE-ESCP 79, avenue de la République, 75011 Paris.

DINAMIA

CENTRO DE ESTUDOS SOBRE A MUDANÇA SOCIOECONÓMICA

DIRECÇÃO : Maria João RODRIGUES, José BARREIROS,
Manuela MAGALHÃES

The DINAMIA is an autonomous center of studies on socioeconomical changing, carrying out a program of research for the analysis of that process and consequently propose ways of strategical intervention in such changing.

The work of the center is closely tied to the ISCTE, an University school with its own graduate and postgraduate courses in the general areas of business management and social sciences.

DINAMIA is split equally between micro, meso and macro analysis and brings together sociologists, economists, psychologists, experts on human resources, organisational behaviour, statistical and econometric methods, computer systems, a professional body mostly composed by university teachers. It develops an interdisciplinary work on the following fundamental topics : European integration and its effects on Portuguese society; the evolution of Portuguese productive system and its pattern of specialisation in agricultural, industrial and service fields; technological change and international competitiveness; the evolution of human resources and labor market as well as social policy in Portugal, national factor mobility, etc.

Para uma informação mais detalhada, contactar : Secretario do Dinamia, Instituto Superior de Ciências do Trabalho e da Empresa, Av. das Forças Armadas 1600 LISBOA Portugal, Telefone 73500 Telex 62 542 P ISCTE.

ACCUMULATION, REGULATION, CROISSANCE ET CRISE (ARCII)

CEPREMAP - GERTTD (Paris VII) - IRIS (Paris IX)

Prochaines séances

18 Mai 1992 Michaël STORPER (University of California, Los Angeles)
"District technologique et commerce international"
Rapporteurs : Alain RALLET (IRIS), Pierre VELTZ (CERTES-ENPC)

15 juin 1992 Table ronde : "Effet sociétal et régulation"

CEPREMAP (Salle 410, 4ème étage), 142 rue du Chevaleret 75013 Paris (17h-19h)

Pour tous renseignements, et pour obtenir les textes des séminaires, s'adresser à :
- Mme M.A. GOUIDER, Université Paris VII/GERTTD UER GHSS, (Couloir 24/34 3ème étage, Bureau 322) 2 Place Jussieu 75005 Paris
Tél : 44 27 52 85

Nous donnons dans ce numéro de La lettre de la régulation, une liste de documents de travail concernant la théorie de la régulation et qui ont été édités par le CEPREMAP et le GERTTD. Nous publierons dans les numéros suivants, les listes analogues que d'autres centres de recherche voudront bien nous adresser.

CEPREMAP - Couvertures oranges de l'année 1991

N°	Auteur(s)	Titre
9102	DELORME Robert	The State and economic development.
9103	LEBORGNE Danièle, LIPIETZ Alain	Idées fausses et questions ouvertes de l'après-fordisme.
9111	REYNAUD Bénédicte	Les règles d'équité dans la formation des salaires : des études expérimentales aux formalisations économiques.
9119	DUMENIL Gérard, LEVY Dominique	Stages in the development of U.S. capitalism : trends in profitability and technology since the civil war.
9120	GLICK M.	
9120	DUMENIL Gérard, LEVY Dominique	Investment and technological change in the U.S. since the civil war : a vintage model.
9121	DUMENIL Gérard, LEVY Dominique	Technological change, distribution and stability.
9123	DUMENIL Gérard, LEVY Dominique	Why does profitability matter? Profitability and stability in the U.S. economy since the 1950's.
9126	DUMENIL Gérard, LEVY Dominique	Les régulationnistes pouvaient-ils apprendre davantage des classiques? Une analyse critique de quatre modèles.
9130	BOYER Robert	New directions in management practices and work organization. General principles and national trajectories.
9133	BOYER Robert	Rapport salarial et régime d'accumulation au Japon : émergence, originalités et prospective.
9134	BOYER Robert	The transformations of modern capitalism.
9135	BOYER Robert	Justice sociale et performances économiques : de l'alliance cachée au conflit ouvert?
9138	BOYER Robert	La crise de la macroéconomie : une conséquence de la méconnaissance des institutions?
9139	BOYER Robert, ORLEAN André	Why are institutional transitions so difficult?
9140	PETIT Pascal	Les politiques de plein emploi appartiennent-elles au passé?

Ces documents sont disponibles (au prix de 20 ou 25F.) auprès de la bibliothèque du CEPREMAP, 142 rue du Chevaleret, 75013 Paris, Tel : 40 77 84 20.

GERTTD - Synthèse et contributions du séminaire GERTTD-Paris 7, CEPREMAP-CNRS (25 juin 1991, Paris)
"La place du système d'emploi et des relations industrielles dans la dynamique de l'économie japonaise"

Ce séminaire a fait l'objet d'un numéro spécial des Cahiers du GERTTD-EM paru en octobre 1991. Nous reproduisons ici son sommaire.

Introduction : objet des travaux du séminaire

1. Synthèse des travaux du séminaire par Henri NADEL

2. Liste des participants

3. Contributions

Robert BOYER, "Du fordisme au toyotisme... ou lorsque l'élève dépasse le maître"

Benjamin CORIAT, "OHNO et la révolution japonaise en gestion de production : une voie originale dans la rationalisation du travail"

Michel FREYSSENET, "L'implication des salariés japonais : origine et modalités"

John GROENEWEGEN, "Japan's long term structural developments in industrial organization"

Masanori HANADA, "Quelques éléments de réflexion sur le syndicalisme japonais"

Philippe D'IRIBARNE, "Le modèle japonais est-il transposable? Organisation, institutions et culture dans les performances industrielles japonaises"

Yveline LECLER, "Une relation de quasi-intégration durable pour un partenariat global : le cas du Japon"

Alain LIPIETZ, "Le débat japonais : leçons pour l'après-fordisme"

Hiroatsu NOHARA, "A quoi sert le syndicat d'entreprise"

Laurent SCHWAB, "Emploi et relations du travail à la japonaise : en quoi l'expérience japonaise nous intéresse-t-elle?"

Koichi SHIMIZU, "Le modèle industriel et la culture industrielle du toyotisme"

4. Compte rendu des débats

5. Bibliographie sélective analytique

Ce document est disponible au prix de 100F. auprès du GERTTD, Université de Paris 7, U.F.R. GHSS Département Economic; 2, place Jussieu-75251 Paris Cedex 05. Tel : 44 27 52 85. Fax : 44 27 69 64.

La théorie de la régulation

Alfredo Robles, *French Theories of Regulation and Conception of the International Division of Labor*, Doctorat dissertation submitted to the Syracuse University.

The work of Alfredo Robles Jr. "French Theories of Regulation and Conceptions of The International Division of Labor", is a passionate exegesis and a severe critic of the theoretical framework of the "French Regulation" (FR). In his opinion, its two principal centers of research - the Grenoble's and the Parisien's - fall in the same problems of orthodox marxism. In spite of their intention, they cannot overcome the distortions of functionalism, determinism and economicism. His conclusion is clear, "both varieties of regulation theory need substantial reworking before they can satisfy these criterias".

Despite the severity of his judgement, Robles considers that the effort of the french economists was not in vain. In his opinion, its principal and most valuable contribution was to put in evidence that "theoretical and political agendas are not set once and for all by impersonal forces. They are the ultimate stake in social relations and conflicts". Ironically, Robles himself didn't investigate the historical contingencies that conditioned the development of French Regulation school.

It is also unfortunate that Robles didn't dedicate enough attention to the respectable empirical research of the FR. Restricting himself to a superficial exposition of its conception of the international division of labor, Robles lost an excellent opportunity to evaluate its capacity to explain reality. This permitted, for example, that in mid 1990, when the destructive effects of the new international order over the periphery of the world economy was absolutely evident, Robles didn't make any critical observation to the thesis, developed along the fifteen previous years, that the transformation in the international division of labor created new (and promising) opportunities to the development of the new industrialized countries.

In summary, it's a pity that Robles got himself away his original project - to develop "a theoretically informed empirical study of the international division of labor" - and got himself entangled in an esoteric conceptual discussion.

Plinio Sampaio Jr.

Instituto de Economia/Unicamp/Brasil

Maria João Rodrigues, *Competitividade e recursos humanos*, Biblioteca de Economia e gestão, Publicações Dom Quixote, Lisboa, 1991.

Où en est l'école de la régulation?, *Documents pour l'enseignement économique et social*, n° 87, mars 1992.

L'École de la régulation a apporté aux enseignants de sciences économiques et sociales, au moins pendant une décennie, un cadre d'analyse répondant à leurs attentes : la relation entre la théorie et l'histoire longue du capitalisme, la critique de l'économisme, l'ouverture vers les aspects sociaux et institutionnels, l'analyse du taylorisme, du fordisme et de leur crise, tous ces éléments définissaient un programme de recherche en harmonie avec les objectifs de leur discipline.

Toutefois, après cette phase d'adhésion enthousiaste, marquée par la publication d'une série d'ouvrages de référence (de "Régulation et

crises du capitalisme" jusqu'à "Quand les crises durent"), a succédé une période d'interrogations. La diversité des trajectoires suivies par les pères fondateurs ne laisse-t-elle pas croire qu'au-delà des divergences initiales (entre marxistes, keynésiens et institutionnalistes), ou des effets inévitables de la spécialisation (celui qui s'intéresse à la monnaie n'étant pas celui qui se préoccupe de l'organisation du travail), c'est l'unité même de l'école qui se trouve aujourd'hui menacée? D'ailleurs, ne songe-t-on pas à la rebaptiser "École des conventions et des institutions"?

Cette première impression semble renforcée par la perte de visibilité, pour le grand public, des travaux des régulationnistes : les grandes fresques laissent la place à des articles "plus pointus" publiés dans des revues scientifiques; le temps n'est plus à la réécriture indéfinie des hypothèses de départ, mais à la formalisation et aux tests économétriques. Cette évolution était nécessaire pour répondre aux critiques formulées par les tenants de la théorie standard et, tout simplement, pour appliquer le programme de recherche, mais il en a résulté, vu de l'extérieur, une certaine normalisation au moment où l'éclectisme ambiant tendait à estomper les frontières entre les différents courants (par exemple, beaucoup d'économistes orthodoxes reconnaissent maintenant la nécessité de spécifier les modèles macroéconomiques dans le temps et dans l'espace). De ce fait, tous ceux qui n'ont pas eu la possibilité de suivre attentivement les travaux récents (dont certains publiés en japonais), se demandent parfois si l'école de la régulation n'aurait pas perdu son âme dans cette quête de respectabilité académique...

Voilà pourquoi nous avons... réalisé(e) un numéro spécial sur le thème : "Où en est l'École de la régulation?"... Nous n'avions pas la prétention de réaliser un état de l'École de la régulation. Par contre, nous espérons que le lecteur trouvera dans ce numéro de DEES un échantillon suffisamment représentatif pour porter un jugement éclairé et suffisamment attrayant pour en savoir plus.

Pascal Combemale (extrait de l'éditorial)

France, Etats-Unis, Japon

Marc Béchet, Jean-Pierre Huihan (Textes réunis par), Préface de Jean Kaspar, *Emploi, Croissance et Compétitivité*, Groupe TEN, Syros Alternatives, 1991.

John L. Campbell, J. Rogers Hollingsworth, Léon N. Lindberg (Edited by), *Governance of the American Economy*, Cambridge University Press, 1991.

CFDT Cadres, *La chimère et le casolépas (Le Japon et nous)*, Décembre 1991-Janvier 1992.

L'économie italienne

Marino Regini, *Confini mobili. La Costruzione Dell'Economia Fra Politica e società*, Il Mulino, 1991.

Che le économie di mercato contemporanee siano in varia misura condizionate dall' operate di istituzioni politiche e sociali è osservazione largamente condivisa. Ma quali sono i confini e gli intrecci fra regolazione macro-politica e regolazione micro-sociale dell'economia ? Nel secondo dopoguerra era emerso, in diversi paesi

europei, un modello di "regolazione politica concertata e centralizzata" dell'economia, basato su keynesismo, welfare state e concertazione. Contrariamente a quanto atteso da molti, la sua crisi negli anni ottanta non ha significato la fine di ogni capacità delle istituzioni sociali e politiche di strutturare i comportamenti economici ; queste hanno anzi largamente condizionato i modi in cui le economie occidentali si sono ristrutturate in quegli anni. In generale, a un tipo di economia istituzionalmente regolata non ne è seguita una deregolata. Sono solo mutate le istituzioni più rilevanti : da macro-politica, la regolazione delle attività economiche è divenuta prevalentemente micro-sociale. Difficilmente però la seconda potrà costituire un'alternativa stabile alla prima. Come sia possibile forzare i confini per trovare un'integrazione o nuovi punti di equilibrio fra micro e macro, è la principale questione che rimane aperta.

"Luigi Einaudi", *Aspetti strutturali del deficit pubblico in Italia*, Ente per gli studi bancari, monetari e finanziari "Luigi Einaudi", "Studi e ricerche", Il Mulino, pp.1324.

La finanza pubblica è il problema strutturale più grave e tuttora irrisolto dell'economia italiana. La ricerca svolta dall'Ente Einaudi, a cui ha concorso un nutrito gruppo di qualificati studiosi italiani (da I. Musi a F. Padoa Schioppa, da V. Zamagni a G. Toniolo, R. Artoni, A. Petretto, G. Brosio, B. Dente), ha lo scopo di documentare le cause della crisi della finanza pubblica e di indicare delle direzioni di riforma economica da seguire perché il riequilibrio del bilancio sia stabile e la riduzione dell'indebitamento pubblico irreversibile.

La ricerca è divisa in due parti : la prima esamina le origini del debito pubblico italiano individuando, dopo un'analisi dell'espansione del debito negli ultimi trent'anni, le cause dell'indebitamento che nascono dalle distorsioni del sistema pensionistico, dalla spesa per il personale della pubblica amministrazione, dalle politiche di sostegno del Mezzogiorno, dalle caratteristiche del sistema tributario. La seconda parte studia invece, anche in prospettiva storica e comparata, le strategie di rientro del disavanzo, la sostenibilità del debito in un quadro macroeconomico, e il ruolo dello Stato e del mercato nel riequilibrio del bilancio.

CER/IRS, *L'industria italiana verso l'unione europea. Quinto rapporto sull'industria e la politica industriale italiana*, "Studie e ricerche", Il Mulino, pp.320.

Si tratta della quinta edizione del Rapporto CER/IRS, diventato ormai un punto di riferimento fondamentale per l'analisi e l'interpretazione dell'industria italiana e delle linee di politica industriale attivate nel nostro paese. Al di là della consueta analisi del quadro di riferimento macroeconomico, il nuovo rapporto svolge uno studio approfondito sulle politiche industriali a livello comunitario, i trasferimenti pubblici alle imprese e le privatizzazioni, utilizzando i dati più aggiornati attualmente disponibili. Questa quinta edizione colloca nuovamente il "Rapporto" del panorama di studi sull' economia industriale italiana come un documento di base per definire la realtà produttiva del nostro paese in relazione ai processi di crescita nel contesto della nuova realtà europea.

La lettre de la régulation

Controverses

LA RÉGULATION 15 ANS APRÈS : FAUT-IL OUBLIER LES THÈSES FONDATRICES?

Gérard Duménil, Dominique Lévy

Depuis environ une quinzaine d'années la Régulation a joué un rôle de premier plan, en France et à l'étranger, dans les milieux de la recherche de Gauche. Au cours de la seconde moitié des années soixante-dix, dans un contexte de désarroi relatif, elle a permis à un tel courant de survivre et, même, de prospérer. Ayant mis l'accent sur le rôle des institutions, dans l'analyse des phénomènes économiques, elle apparaît, elle-même, par un juste retour des choses, comme une indéniable réussite institutionnelle.

Ce succès a été rendu possible par deux qualités primordiales. La Régulation fournissait, en premier lieu, un schéma général d'interprétation de l'évolution des économies capitalistes, susceptible d'un large écho. En second lieu, elle adoptait un point de vue non sectaire, largement ouvert aux contributions potentielles.

1 - Le schéma analytique fondamental articule trois ou quatre étapes dans l'histoire du capitalisme (depuis le XIX^{ème} siècle au moins): accumulation extensive, accumulation intensive sans consommation de masse, accumulation intensive avec consommation de masse (fordisme) et, enfin, une possible dernière étape correspondant à la crise du fordisme. Ce schéma privilégie l'importance du rapport salarial. Il est articulé aux transformations des modalités de la concurrence, d'un régime concurrentiel à un régime monopoliste (et administré). Il met la crise "récente" en perspective, explique la prospérité de l'après guerre, et rend compte de la crise de 1929.

Cette analyse fait sienne un ensemble d'idées "de bon sens", et les répercute sous une forme élaborée, ce qui lui permet d'être facilement comprise et acceptée. En ce qui concerne 1929, elle prend pour point de départ la thèse qui relie la dépression à un biais de la distribution à l'avantage des profits, et à l'insuffisance de la demande qui en découle. La même idée est ensuite "retournée" sur elle-même pour fournir désormais l'interprétation des trente glorieuses: la nouvelle dynamique des salaires assure les débouchés. L'analyse de la transformation des mécanismes concurrentiels fait, quant à elle, écho à des thèses marxistes et keynésiennes traditionnelles.

Cependant, la base empirique sur laquelle la théorie de la Régulation s'est élaborée, s'avère des plus fragiles. En s'en tenant à l'économie des Etats-Unis que nous avons particulièrement étudiée, les points suivants sont apparus: 1) Les taux de profit dans les années vingt étaient faibles, et non trop élevés (26% pour les années vingt, 31% pour les trois dernières décennies du XIX^{ème} siècle et 35% pour les deux décennies 1945-1965), 2) La progression plus rapide du salaire n'a pas commencé après la seconde guerre mondiale (la période du "fordisme"), mais aux environs de la première (le taux de croissance annuel moyen du salaire n'a été que de 1,43% pendant les 3 dernières décennies du XIX^{ème} siècle, de 1,83% entre 1900 et 1929, et enfin de 2,13% pendant les 30 glorieuses), 3) Sur plus de 120 ans, la part des salaires dans le PNB est demeurée très constante, ce qui signifie que le salaire a eu une trajectoire très parallèle à celle de la productivité du travail. Si on interprète cette dernière relation comme une indexation (ce que font, de façon erronée à notre sens, beaucoup de Régulationnistes), elle ne date pas de la seconde guerre mondiale, mais est une caractéristique permanente du système. Nous pensons qu'il serait souhaitable pour tout le monde de reconnaître le caractère erroné de la thèse fondatrice, plutôt que de la passer discrètement aux oubliettes.

2 - Sur un plan plus théorique la Régulation s'est construite sur un large rejet de l'économie néoclassique, et a combiné, sans sectarisme, les perspectives marxiste et keynésienne. La justification de l'importance du rapport salarial a permis de renouer avec certains aspects du marxisme, notamment les fameux schémas de reproduction, et certaines formes du keynésianisme qui mettent l'accent sur la sous-consommation.

Le désir de rigueur a même conduit à la présentation d'un certain nombre de modèles. Leur diversité montre de manière assez crue comment ces perspectives originelles sont demeurées inarticulées. On y trouve aussi bien des analyses qui imputent la crise à des déséquilibres sectoriels, que des modèles keynésiens de court terme transposés à l'analyse du très long terme. Indépendamment d'un certain nombre d'erreurs manifestes, ces modèles révèlent que la définition d'un cadre théorique explicite reste à fournir. Bien entendu, ce constat de carence n'implique en aucune manière que la tâche soit aisée; elle est, au contraire, des plus ardues.

Références bibliographiques

Duménil G., Lévy D.,

(1990) *The Rise of the Profit Rate during World War II*, à paraître dans *The Review of Economics and Statistics* (en collaboration avec M. Glick, University of Utah).

(1991) *Technological Change, Distribution, and Stability*, Mimeo CEPREMAP N° 9121, in *International Perspectives on Profitability and Accumulation*, édité par Moseley F. et Wolff E., Edward Elgar Publishing, Aldershot, England.

(1991) *Les Régulationnistes pouvaient-ils apprendre davantage des classiques? Une analyse critique de quatre modèles*, Mimeo CEPREMAP N° 9126, à paraître dans *Economie et société*.

(1992) *Les étapes du développement du capitalisme aux Etats-Unis*, *Problèmes économiques*, N° 2271.

Les données concernant l'économie américaine sur la période 1869-1989 peuvent être obtenues des auteurs (imprimées ou sur une disquette).

ANALYSE DU CHANGEMENT TECHNIQUE : UNE PERSPECTIVE REGULATIONNISTE, Pascal Petit

Les théories de la Régulation abordent les problèmes de changement technique sous divers angles pour tenir compte des aspects institutionnels et sociaux qui lui donnent forme. L'analyse des modes d'organisation du travail dans l'entreprise constitue une dimension majeure, largement développée, de cette approche. En regard, la dimension qui touche plus spécifiquement aux équipements eux-mêmes est restée plus abstraite. Pourtant l'insistance mise dans les analyses des régimes d'accumulation contemporains sur la dynamique de la division du travail et les rendements croissants qu'elle autorise invite à faire ces prolongements. Les économies d'échelle dynamiques que décrit Young et sur lesquelles Kaldor fonde le caractère endogène des gains de productivité à moyen terme (dans la loi dite de Kaldor-Verdoorn) résultent tout autant d'innovations dans les équipements et les produits que des transformations de la division du travail intra et inter firmes. Ces aspects sont liés et ce, d'autant plus que le régime d'accumulation s'accompagne d'une extension de la taille des établissements et partant d'une diffusion accrue des grands équipements. Dans des périodes où les organisations productives accroissent leur efficacité en développant des "flexibilités" que permettent, entre autres, les nouvelles technologies de l'information, il importe encore plus de pouvoir rendre compte de la diversité des comportements d'innovation des entreprises.

On a pour cela dans une série de travaux (donnée en référence) développé une analyse de schémas de "modernisation" associant des comportements de diffusion technologique à des modes d'investissement classiques (cf P. Petit G. Tahar 1989b, C. Antonelli, P. Petit, G. Tahar 1989, 1991, 1992). Ces schémas de diffusion font intervenir les quelques variables susceptibles d'influencer la vitesse avec laquelle les entreprises optent pour de nouvelles générations d'équipement: niveau de formation, facilité d'accès à l'information comme dans le modèle de diffusion épidémiologique ou hétérogénéité des firmes et de leur profitabilité comme dans un modèle Probit. On voit les relations que l'on peut établir entre l'importance relative de ces comportements d'innovation et quelques caractéristiques institutionnelles des économies considérées, qu'elles concernent le rapport salarial ou les formes de concurrence. La prise en compte de ces processus d'innovation rend compte d'une partie de la dynamique endogène des gains de productivité qu'exprime la loi "réduite" de Kaldor-Verdoorn. On peut aussi espérer qu'elle contribue à expliquer les ruptures ou inflexions que présente cette dynamique des gains de productivité dans la période présente (R. Boyer, P. Petit 1991). La démarche conduit aussi à suivre l'évolution qualitative des équipements productifs, élément qui peut avoir un impact sur la compétitivité hors prix du secteur analysé. La prise en compte de cet effet qualité vise là encore une caractéristique souvent mise en avant des économies développées contemporaines (cf P. Petit, G. Tahar 1989a).

Sans faire une panacée des combinaisons simples des approches de la diffusion technologique et de l'investissement que nous utilisons, on peut y voir un moyen de caractériser une part majeure de la dynamique endogène du changement technologique au sein d'un régime d'accumulation en explicitant le cas échéant ses relations avec les formes structurelles de l'espace national analysé.

Références bibliographiques

- Antonelli C., Petit P., Tahar G. (1989)
La diffusion d'une nouvelle technique: application à une innovation dans l'industrie textile. Revue d'Economie Industrielle, n° 48 2° trimestre
- Antonelli C., Petit P., Tahar G. (1991)
The Diffusion of Interdependent Innovations in the Textile Industry. Document de travail Cepremap n°9030, publié in Structural change and Economics Dynamics, n°2, 1991.
- Antonelli C., Petit P., Tahar G. (1992)
The Economics of Industrial Modernization, Academic Press, London
- Boyer R., Petit P. (1991)
Technical Change, Cumulative Causation and Growth. Accounting for the Contemporary Productivity Puzzle with some Post Keynesian Theories, in Technology and Productivity, OECD Paris 1991.
- Petit P., Tahar G. (1989a)
Effet productivité et qualité de l'automatisation. Une approche macroéconomique Revue Economique, janvier.
- Petit P., Tahar G. (1989b)
Dynamics of Technological Change and Schemes of Diffusion, The Manchester School, december

La lettre de la régulation n°3 mai 1992

Liste de correspondants internationaux

Allemagne

Kurt Hübner
Fachbereich Politische
Wissenschaft (FB 15), Institut für
ökonomische und soziologische
Analyse politischer Systeme, Freie
Universität Berlin, Berlin.
F.B. 15 WE2 Ihnestrasse 21
D-1000 BERLIN 33

Autriche

Wolfgang Polt
Österreichische Akademie der
Wissenschaften, Forschungsstelle
für Sozio-Ökonomie, Vienne.
I.S.E.T.
Kegelgasse 27
A-1030 WIEN

Belgique

Isabelle Cassiers
Département des Sciences
Economiques, Université
Catholique de Louvain.
3 Place Montesquieu
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Brésil

Da Motta Veiga Pedro Luiz
FUNCEX, Rio de Janeiro.
rue Victorio Da Costa 19
Apt.201
22261 Rio de Janeiro

Canada

Daniel Drache
Atkinson College, York
University, York.
4700 Keele Street
North York Ontario M3J 1P3
Jocelyn Létourneau
Dept. Histoire
CELAT, Université Laval,
Québec.Laval Québec G1K 7P4

Espagne

Del Castillo Hermosa Jaime

Informacion y desarrollo, S.L.,
Bilbao.
Ave Del Ejercito 83
48015 BILBAO

Etats-Unis

Robert Guttmann
Hofstra University, Hempstead,
New York. Dept of Economics
Barnad hall 107 Hall Beet
HEMPSTEAD N.Y. 11550
Michel Juillard
The Graduate Faculty of Political
and Social Science, The New
School for Social Research, New
York.
65/252 Computing Department
65 fifth Avenue N.Y. 10003

France

Bernard Chavance
Centre d'Etudes des Modes
d'Industrialisation, EHESS, Paris.
1 rue du 11 Novembre
92120 MONTROUGE
Bruno Théret
IRIS, Université Paris IX
Dauphine, Place de Lattre de
Tassigny
75016 PARIS

Italie

Giovanni Dosi
Dipartimento di Scienze
Economiche, Università degli
Studi di Roma "La Sapienza".
Corso di porta romana 57
20122 MILAN

Japon

Yasuo Inoue
Faculty of Economics, Nagoya
City University.
Mizuhocho Misuhoku
NAGOYA 467
Koichi Shimizu
Faculty of Economics, Okayama
University.

3-1-1, Tushima Naka
OKAYAMA 700

Mexique

Jaime Aboites
Universidad Autonoma
Metropolitana, XOCHIMILCO
Ingenio La Joya num 119
Fracc.Rinconada Coapa
MEXICO DF 14330
Victor Soria Murillo
Universidad Autonoma
Metropolitana, IZTAPALAPA
Departamento e Economia
Calsada Tenorios 267-A, Villa
Coapa
MEXICO DF 14330

Pays-Bas

Annemieke J.M. Roobeek
Economisch-Geografisch Instituut,
Faculteit der Economische
Wetenschappen en Econometrie,
Universiteit van Amsterdam,
Roetersstraat 11
1018 WB AMSTERDAM

Suède

Charles Edquist
Graduate School of Technology
and Social Change, University of
Linköping.
S-581 83 LINKÖPING

Suisse

Ronny Bianchi
Piazza Collegiata 1
CH-6500 BELLINZONA

Tunisie

Bédoui Abdeljelil
Faculté des Sciences économiques
de Tunis.
1060 LE BELVEDERE - TUNIS